



## Décembre 2020 : Mercredis-Découvertes

	Maternelles	Moyens	Grands
02/12	Saint-Nicolas Max 8 enfants	Tête de Saint-Nicolas pétillant max 12 enfants	Les Bêtises de Nicolas Atelier pâtisserie max 12 enfants
09/12	Mon beau sapin Max 8 enfants	Cuisine (truffes au chocolat) max 12 enfants	Mon cadeau de Noël pour ... max 12 enfants
16/12	Cartes de Noël Max 8 enfants	Les ateliers de Nataly : cuisine de Noël	
23/12 30/12	Congés d'hiver (Noël)		

### Décembre: activités parascolaires

(De 15h05 à 16h00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis)

1 € / enfant/ activité

#### Maternelles (max 8 enfants / activité) :

Lundi 7 : « Père Noël »    Lundi 14 : «Étoiles brillantes»  
Mardis 1<sup>er</sup>, 8 et 15 : sport  
Jeudis 3, 10 et 17 :Décos et parfums de Noël ...  
Vendredis 4, 11 et 18 : activités ludiques en langue (thème : Noël)

#### P 1-2-3 (max 12 enfants / activité) :

Lundis 7, 14 : céramique  
Mardis 1<sup>er</sup>, 8 et 15 : activités ludiques en langue (thème : Noël)  
Jeudis 3, 10 et 17 : Sport  
Vendredis 4, 11 et 18: parfums de Noël (cuisine)

#### P 4-5-6 (max 12 enfants / activité) :

Lundis 7 et 14: Cartes de Noël (max 6 enfants)  
Mardis 1<sup>er</sup>, 8 et 15 : Décors de Noël  
Jeudis 3, 10 et 17: Théâtre (préinscription depuis septembre)  
Vendredis 4, 11 et 18 : sport  
Vendredis 4 et 11 : Atelier création de bougies – suite (enfants déjà inscrits les 20/11 et 27/11)

Mardis et vendredis pour les enfants de primaire: remédiation possible gratuite (sur demande de l'instituteur)

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES VIA LE GSM DE L'ATL UNIQUEMENT AU  
0474/40.07.99 PAR MOIS (inscriptions en semaine de 7h à 18h svp)**

Ces programmes vous sont proposés dans le cadre de l'Accueil Temps Libre, sous réserve de modification.

### Les Mercredis Découvertes, comment ça fonctionne ?

**Quoi ?** Chaque mercredi, durant l'année scolaire (sauf les vacances), un **programme d'activités varié** et proposé par tranche d'âge (2 ans ½ - 6 ans, 6 ans – 9 ans et 9 ans – 12 ans). Le programme mensuel est disponible dans les écoles et sur [www.rendeux.be](http://www.rendeux.be)

**Qui va s'occuper des enfants ?** grâce à la collaboration entre les opérateurs d'accueil de l'enfance, ceux-ci proposent des activités de choix et de qualité.

**Pour qui ?** les enfants de 2 ans ½ (enfant propre) à 12 ans

**Où ?** à l'école communale de Rendeux, rue de La Roche 22.

**Combien ?** 1 enfant : 5 €, 2 enfants : 9 €, 3 enfants : 12 €, 4 enfants 15€

Pour le paiement, un bulletin de versement vous sera envoyé à votre domicile.

**Organisation :** Administration communale de Rendeux en partenariat avec les ateliers de Nataly, l'ASBL Lire au fil de l'Ourthe, « Les bêtises de Nicolas », le Miroir Vagabond, la bibliothèque provinciale et avec le soutien de la province du Luxembourg.

**Comment ça se passe ?** soit votre enfant reste à l'école et prend son pique-nique, soit votre enfant participe aux activités qui ont lieu de 13h à 16h00.

Voici l'horaire d'une après-midi :

12h00-12h30 : récréation

12h30-13h00 : dîner pique-nique (à prévoir par les parents)

13h-15h45 : activités

15h45-16h00 : goûter (offert par la commune)

16h00-18h00 : garderie

**Participation obligatoire de 13h à 16h00.**

**Pour s'inscrire ?** le programme mensuel sera distribué dans les écoles chaque fin de mois (ou envoyé par mail). Il sera également disponible sur [www.rendeux.be](http://www.rendeux.be)

Inscriptions via le GSM de l'ATL 0474/40.07.99 pour le lundi 16h au plus tard.

**Attention, les inscriptions sont obligatoires !!**

**Et si j'ai encore des questions ?**

Amrapali Lambermont : 084/37.01.73 ou

[amrapali.lambermont@rendeux.be](mailto:amrapali.lambermont@rendeux.be)

### Les activités parascolaires, comment ça fonctionne ?

**Quoi ?** Chaque jour de la semaine, durant l'année scolaire (sauf les vacances), des activités sont proposés par tranche d'âge (maternelles/ P1-2-3/ P4-5-6). Le programme mensuel est disponible dans les écoles et sur [www.rendeux.be](http://www.rendeux.be)

**Qui va s'occuper des enfants ?** grâce à la collaboration entre les opérateurs d'accueil de l'enfance et le personnel interne de l'école, ceux-ci proposent des activités de choix et de qualité.

**Pour qui ?** les enfants inscrits à l'école communale de Rendeux.

**Où ?** à l'école communale de Rendeux.

**Combien ?** 1 € / enfant / activité journalière.

Pour le paiement, un bulletin de versement vous sera envoyé à votre domicile.

**Organisation :** Administration communale de Rendeux en partenariat avec le personnel de l'école et divers opérateurs locaux.

**Comment ça se passe ?** votre enfant reste à l'école à la sortie des cours à 15h05 et participe aux activités qui ont lieu de 15h05 à 15h55.

Vous pouvez ensuite le récupérer ou une garderie est proposée jusqu'à 18h00

**Pour s'inscrire ?** le programme mensuel sera envoyé par mail. Il sera également disponible sur [www.rendeux.be](http://www.rendeux.be)

Inscriptions auprès de Mr Vincent (primaires) ou Mme Alexandra (maternelles)

**Attention, les inscriptions sont obligatoires !!**

**Et si j'ai encore des questions ?**

Amrapali Lambermont : 084/37.01.73 ou

[amrapali.lambermont@rendeux.be](mailto:amrapali.lambermont@rendeux.be)